

“Des données sûres et utiles pour une réponse inclusive qui tient compte de la diversité de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'expression de genre et des caractéristiques sexuelles (SOGIESC)”.



L'ORIENTATION SEXUELLE, L'IDENTITÉ DE GENRE, L'EXPRESSION DE GENRE ET LES CARACTÉRISTIQUES SEXUELLES



ORIENTATION SEXUELLE

Capacité durable de chaque personne à éprouver des sentiments romantiques, émotionnels et/ou physiques profonds pour d'autres personnes ou à être attirée par elles. Elle englobe l'hétéro-, l'homo-, la bi-, la pan- et l'asexualité, ainsi qu'un large éventail d'autres expressions de l'orientation sexuelle. Le terme « orientation sexuelle » est préféré à « préférence sexuelle », « comportement sexuel », « style ou mode de vie » lorsqu'il s'agit de décrire les sentiments ou l'attrance d'un individu pour d'autres personnes.



IDENTITÉ DE GENRE

L'expérience ressentie du genre est interne et individuelle pour chaque personne. Elle correspond ou non au sexe qui lui a été assigné à la naissance ou au genre qui lui est attribué par la société. Elle inclut le sens personnel du corps, qui peut ou non impliquer un désir de modification de l'apparence ou de la fonction du corps par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres.

EXPRESSION DU GENRE

Les individus utilisent une série d'indices, tels que les noms, les pronoms, le comportement, les vêtements, la voix, les manières et/ou les caractéristiques corporelles, pour interpréter le genre des autres individus. L'expression du genre n'est pas nécessairement le reflet exact de l'identité de genre. Les personnes ayant une orientation sexuelle, une identité de genre ou des caractéristiques sexuelles différentes n'ont pas nécessairement une expression de genre différente. De même, les personnes qui n'ont pas une orientation sexuelle, une identité de genre ou des caractéristiques sexuelles différentes peuvent avoir une expression de genre différente.



CARACTÉRISTIQUES SEXUELLES

Les caractéristiques sexuelles sont les caractéristiques physiques de chaque personne liées au sexe, y compris les chromosomes, les gonades, les hormones sexuelles, les organes génitaux et les caractéristiques physiques secondaires émergeant de la puberté.



Définitions tirées du glossaire institutionnel de l'OIM : <https://www.iom.int/resources/iom-sogiesc-glossary-terms>

Quelles sont les données relatives aux personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses ?

- ✓ Nous identifions les données dont nous avons besoin pour mieux comprendre les obstacles, l'impact, les besoins et les ressources de chaque personne, y compris celles ayant des caractéristiques SOGIESC différentes. Ensuite, nous collectons, stockons et utilisons ces données en toute sécurité pour préparer une réponse inclusive.
 - ✓ Les données ne sont pas synonymes de "nombre de personnes". La plupart des données dont nous avons besoin sont qualitatives et non quantitatives. Par exemple : des données sur les obstacles à l'accès aux biens et services de base, des informations sur le contexte culturel, les cadres juridiques et les pratiques légales dans le pays, les réseaux actifs et les organisations communautaires au service des personnes ayant diverses SOGIESC.
-

Pourquoi avons-nous besoin de données sur les personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses ?

- ✓ Pour programmer, mettre en œuvre et contrôler une réponse inclusive qui reflète et réponde aux besoins de tous les groupes et qui garantisse des modalités d'accès adaptées à toutes les personnes dans le besoin, y compris les personnes ayant des caractéristiques SOGIESC diverses.
 - ✓ Pour mieux défendre l'idée que les personnes atteintes de diverses formes d'orientation sexuelle et de religion ne sont pas victimes de discrimination, qu'elles peuvent accéder en toute sécurité aux services existants et participer à la vie de la communauté, et qu'elles jouissent de droits égaux.
-

Quels sont les exemples de données dont nous avons besoin ?

- ✓ Obstacles à l'accès aux biens et services de base auxquels sont confrontées les personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses.
- ✓ Évolution de l'impact de la crise (risques, capacités et priorités) et de l'accès aux biens et services de base pour les personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses.
- ✓ Accès à l'assistance pour les personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses.
- ✓ Cadre juridique et pratiques juridiques dans le pays.
- ✓ Contexte culturel et rôles de chaque groupe de personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses.
- ✓ Obstacles pratiques liés à la documentation qui ne correspond pas à l'apparence.
- ✓ Capacités de la communauté, ressources, mécanismes de résilience.
- ✓ Risques et ressources liés à l'intersectionnalité avec d'autres caractéristiques, telles que l'ethnicité, les conditions socio-économiques...

Nous identifions les données dont nous avons besoin en fonction de l'objectif que nous souhaitons atteindre en récoltant ces informations.

Consultez [l'Arbre de décision pour la collecte de données pour les personnes ayant diverses SOGIESC](#) afin d'identifier les données dont vous avez besoin pour chaque objectif et la manière de les obtenir.

Quels sont les principes qui guident la collecte, le stockage, l'analyse et le partage des « données relatives aux personnes ayant des caractéristiques SOGIESC diverses » ?

La collecte, le stockage, le partage, l'analyse et la destruction des données concernant les personnes ayant des caractéristiques SOGIESC diverses doivent être menés avec une attention particulière, en raison des risques supplémentaires auxquels les personnes LGBTIQ+ sont confrontées dans la plupart des contextes juridiques et culturels dans lesquels l'OIM opère.

Nous devons respecter strictement les principes fondamentaux identifiés par la **gestion de l'information de protection** et le **guide opérationnel du CPI sur la responsabilité des données dans l'action humanitaire**, notamment :

- ✓ **Ne pas nuire** : une attention particulière est accordée à la collecte de données qui n'augmenteront pas ou ne causeront pas de préjudice lorsqu'elles sont collectées, stockées, partagées, analysées et utilisées. Les données doivent être collectées à l'aide de méthodes et de sources appropriées et gérées de manière à ne pas nuire.
- ✓ **Finalité définie, nécessité et proportionnalité** : chaque donnée collectée doit « avoir une finalité clairement définie », « contribuer à améliorer les résultats » et, « conformément au concept de minimisation des données, la gestion des données dans une réponse doit être pertinente, limitée et proportionnée [...] à la (aux) finalité(s) spécifiée(s) », ainsi qu'aux principes d'équité et de légitimité (*Motifs légitimes de gestion des données*).
- ✓ **Personnes concernées au centre et inclusivité** : « les populations concernées devraient avoir la possibilité d'être incluses, représentées et habilitées à exercer leur pouvoir tout au long de la gestion des données, chaque fois que le contexte opérationnel le permet. Des efforts particuliers doivent être faits pour soutenir la participation et l'engagement des personnes qui ne sont pas bien représentées et qui peuvent être marginalisées dans l'activité de gestion des données en cours ou qui sont autrement « invisibles », conformément à l'engagement de ne laisser personne de côté ».

Comment ne pas nuire avec les données ?

Pour ne pas nuire avec la collecte, au stockage, à l'analyse et au partage des données et des informations, suivez les étapes ci-dessous :

1. Identifier l'utilisation des données que vous souhaitez collecter : quelles décisions faut-il prendre avec ces informations ? ([Utiliser l'arbre de prise de décision pour recueillir des données sur les personnes ayant diverses SOGIESC](#)).
2. Identifier les informations nécessaires pour prendre chaque décision.
3. S'engager auprès d'organisations au service des personnes ayant des caractéristiques SOGIESC diverses.
4. Analyser les données existantes et déterminer s'il est nécessaire de collecter de nouvelles données.
5. S'il faut collecter des données primaires, identifier la méthode et les sources appropriées. ([Utiliser l'arbre décisionnel pour recueillir des données pour les personnes ayant diverses SOGIESC](#)).
6. Concevoir des outils de collecte de données en collaboration avec des experts en données et en évaluation, des experts en contexte, des experts en protection et des collègues des secteurs concernés et des organisations au service des personnes ayant des caractéristiques SOGIESC diverses. Préparer et partager un plan d'analyse des données.
7. Mener une analyse « ne pas nuire » (do no harm) pour chaque question et ensemble de données : identifier le potentiel de chaque question et des données qui en résultent à nuire à toutes les personnes et organisations impliquées, lors de la collecte, du stockage, de l'analyse ou du partage des données. Utiliser [la liste de contrôle "Comment ne pas nuire à la collecte, partage et analyse" de la DTM](#).
8. Trouvez des alternatives à toute question susceptible de nuire et réévaluez à nouveau jusqu'à ce que vous mettiez au point des questions qui ne risquent pas de nuire.
9. Garantir la sécurité du stockage et la confidentialité des données, notamment par le biais de procédures opérationnelles normalisées, de la formation du personnel et de l'utilisation de systèmes de gestion de l'information sécurisés.
10. Analyser conjointement : les experts en données et en évaluation avec les experts en la matière (experts sectoriels, experts en protection), les experts contextuels/culturels et les organisations au service des personnes ayant diverses SOGIESC pour interpréter les informations et donner un sens aux données. Veiller à ce que l'analyse ne porte pas préjudice aux individus et aux communautés, ainsi qu'aux organisations.
11. Contrôler si un préjudice est causé, mettre en œuvre des mesures d'atténuation et mettre en œuvre une stratégie renforcée pour l'exercice de collecte de données suivant.

Quelles sont les données que nous ne devrions PAS collecter ?

Nous ne devons jamais interroger les gens sur leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur expression de genre ou leurs caractéristiques sexuelles : n'essayez jamais de collecter le nombre ou le pourcentage de personnes présentant diverses SOGIESC dans une communauté (c'est-à-dire la prévalence) ou le nombre de personnes aux caractéristiques SOGIESC diverses qui accèdent à nos programmes.

Pourquoi ne pas collecter ces données ?

- ✓ Il existe une diversité de SOGIESC dans chaque contexte : Chaque programme doit être conçu et mis en œuvre de manière à être accessible à toutes les personnes, y compris les personnes présentant des caractéristiques SOGIESC diverses, quel que soit leur nombre.
- ✓ Connaître le nombre de personnes ayant diverses SOGIESC n'aide pas à la défense des droits, à la programmation et à la mise en œuvre d'une réponse inclusive. Recueillir des données plus sûres, plus fiables et plus adaptées en utilisant [l'Arbre de décision pour recueillir des données sur les personnes ayant diverses SOGIESC](#).
- ✓ Les tentatives de collecte de données sur la prévalence créent un préjudice supplémentaire pour les personnes aux caractéristiques SOGIESC diverses, pour les personnes chargées de la collecte des données et pour l'organisation elle-même, en raison des réalités juridiques, sociales et culturelles.
- ✓ Les tentatives de collecte de la prévalence des individus ou du nombre de bénéficiaires en fonction de leur SOGIESC aboutiront également à une sous-estimation flagrante susceptible de nuire aux tentatives de plaidoyer.
- ✓ En raison de facteurs pratiques, les résultats ne seront pas fiables. En outre, l'absence de référence (pour la comparaison) empêche l'utilisation de ces données à des fins de contrôle. Des alternatives sûres sont disponibles et détaillées dans le guide opérationnel. Par exemple :
 - Vous pouvez contrôler le nombre de programmes conçus pour faciliter l'accès aux biens et services des personnes ayant une identité de genre non binaire ou des personnes ayant diverses SOGIESC, ainsi que le nombre de programmes qui comprennent des modalités adaptées au contexte pour surmonter des risques et des défis spécifiques.
 - Vous pouvez également contrôler le nombre de personnel et de partenaires formés et sensibilisés au travail avec des personnes de diverses SOGIESC (voir le [dossier de formation de l'OIM sur les SOGIESC et la migration](#)). Cela vous aidera à comprendre où investir davantage dans le renforcement des capacités et la sensibilisation du personnel de terrain et des responsables.

Je comprends que je ne dois pas poser de questions directes. Dois-je permettre aux gens de discuter et de me faire part de leurs SOGIESC s'ils en ont besoin ou le souhaitent ?

- ✓ Une personne peut révéler ses caractéristiques SOGIESC au personnel de l'OIM, sans y être invitée, pour faire part de ses besoins spécifiques, des risques ou des obstacles auxquels elle est confrontée, ou pour d'autres raisons personnelles.
- ✓ Le personnel de l'OIM doit garantir un environnement sûr dans lequel de telles révélations peuvent être faites en toute sécurité et en toute confidentialité. Les conséquences de ces révélations ne doivent jamais mettre en péril la sécurité et le bien-être des personnes.
- ✓ Le personnel de l'OIM doit s'assurer que les procédures opérationnelles standard (POS) spécifiques à la réponse sont prêtes sur la manière de donner suite à ces révélations afin de garantir la sécurité et l'accès aux biens et aux services.
- ✓ Le personnel de l'OIM doit disposer de voies d'orientation appropriées et actualisées, afin d'orienter en toute sécurité toutes les personnes qui en ont besoin vers des spécialistes LGBTQI+ et Protection pour répondre à leurs besoins.
- ✓ Le personnel de l'OIM doit disposer d'instructions claires et contextualisées, de procédures opérationnelles standard et de systèmes de gestion de l'information pour collecter, stocker, partager et détruire en toute sécurité les données sur les SOGIESC des personnes, car ces données sont des informations personnellement identifiables, considérées comme des « données secrètes » par la politique de l'OIM en matière de protection des données. Si ces données tombent entre de mauvaises mains, les personnes et leurs familles risquent le harcèlement, la discrimination, l'exclusion, l'exploitation, les abus et la violence.

TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'OIM DOIVENT BIEN COMPRENDRE LA SIGNIFICATION DE 'SOGIESC' ET LES OBLIGATIONS DE SOUTIEN À TOUTES LES PERSONNES SANS DISCRIMINATION (CONFORMÉMENT À L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DE L'OIM IN/15 REV. 1 : NORMES DE CONDUITE DE L'OIM).

Pour plus de détails sur la préparation d'une réponse sûre et efficace aux divulgations et sur comment les rapporter aux donateurs, au siège de l'OIM et dans la communication publique, veuillez consulter le Guide opérationnel complet de l'OIM sur la « Collecte, le stockage et l'utilisation des données en toute sécurité pour une réponse inclusive qui tient compte de la diversité de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre et des caractéristiques sexuelles (SOGIESC) des personnes ».

Comment identifier les données dont j'ai besoin et choisir les méthodes et les sources appropriées pour les collecter ?

Utilisez l'*arbre décisionnel pour recueillir des données sur les personnes ayant diverses SOGIESC* et le guide opérationnel complet sur la *collecte, le stockage et l'utilisation en toute sécurité des données pour une réponse qui inclut les personnes ayant diverses SOGIESC*, [disponible ici](#).